

Juillet 2022

LE

CASTELMARCHOIS

L'année 2022 a débuté par la démission du maire et de 3 conseillères municipales, nous obligeant à l'organisation de nouvelles élections municipales ; vous vous êtes déplacés nombreux, je vous en remercie.

Depuis le 12 mars un nouveau conseil municipal est en place. Avec une moyenne d'âge de 47 ans et de nouvelles compétences très variées et intéressantes, ces élus se sont rapidement mis au travail, dans une ambiance sereine, pour rattraper le temps perdu.

La première tâche, et non la moindre, a été de préparer le budget avec les services de la trésorerie, budget très serré pour cette année, du entre autres, à de nombreuses recettes précédemment non facturées, ni encaissées...

La ligne fête et cérémonie restant très difficile à pourvoir, nous n'avons pu, malheureusement faute de financement, prévoir de feu d'artifice le 15 aout.

Il a également été demandé aux écoles, aux services techniques et administratifs de surveiller leurs dépenses, afin de ne pas dépasser le budget qui leur est alloué, en baisse par rapport aux autres années. Les élus ont également fait le choix de baisser leur indemnité de fonction.

Comme piste d'économie nous devons réfléchir à éteindre l'éclairage public une partie de la nuit comme dans nombreuses communes voisines.

Un des rares investissements sera le remplacement des fenêtres de la façade de l'ancienne gendarmerie.

Au secrétariat de mairie, suite au départ de Jennifer LETEMPLIER et Delphine CHARBONNIER, la mairie a recruté deux nouvelles secrétaires : Sylvie SCARANO, arrivée début avril au poste de l'accueil, et depuis le 1^o juillet, Marie ABRAHAM, qui arrive du Nord avec sa famille, au poste du secrétariat de mairie ; Nelly MIGNOT ALLIX arrivée au début de l'année n'a pas souhaité reconduire son contrat.

Christian LIBAUDE a fait valoir ses droits à la retraite au début du mois, nous le remercions vivement pour son implication sur la commune de Chatelus

La crise sanitaire est toujours là, et même si les médias ne nous en parlent pas ou très peu, continuez à appliquer les gestes barrières.

Bienvenue à la petite Constance, qui est née à Manerbe. La dernière naissance sur le territoire de la commune remonte à 1963.

Je vous souhaite, malgré la chaleur, la crise sanitaire et sociale, de passer un bon été.

Le Maire,
Philippe RIOT

Directeur de la publication : Philippe RIOT
Responsable du journal : Philippe RIOT
Rédaction : Alain Bertrand, David Gautret, Pascale Haury, Claire Peyratout
Photos : Michel Haury inconnu



De gauche à droite : Pascale HAURY, David GAUTRET, Alain BERTRAND (1^{er} adjoint), Yohann RIDOUX (2^{eme} adjoint), Kelly PAULME (3^{eme} adjoint), Jérôme LEGAY, le maire Philippe RIOT, David BOURDEIX, Pierre BAYLE, Thierry PERONNE, Claire PEYRATOUT

Le 6 mars 2022, les castelmarchois ont élus leur nouveau conseil municipal, suite aux démissions de 6 conseillers de l'ancienne mandature. Lors du premier conseil municipal fin mars, M. Philippe RIOT a été élu maire, M. Alain BERTRAND 1^{er} adjoint, M. Yohann RIDOUX 2^{eme} adjoint et Mme Kelly PAULME est troisième adjoint.

Retrouver la liste des commissions et leurs compositions sur le site : <http://chateluslemarcheix.fr/les-commissions>

Liste des commissions : le Maire préside toutes les commissions :

La Commission VIE ASSOCIATIVE :

Alain BERTRAND
Kelly PAULME
David GAUTRET
Pierre BAYLE
Claire PEYRATOUT

La Commission DES TRAVAUX :

Alain BERTRAND
Jérôme LEGAY
Yohan RIDOUX
David BOURDEIX

La Commission FINANCES :

Alain BERTRAND
Yohan RIDOUX
Kelly PAULME
Claire PEYRATOUT
Thierry PERONNE
David GAUTRET

La Commission INFORMATION ET COMMUNICATION :

Alain BERTRAND
Claire PEYRATOUT
David GAUTRET
Pascale HAURY

La commission APPEL D'OFFRES :

Titulaire : Philippe RIOT
Titulaire : Jérôme LEGAY
Titulaire : Alain BERTRAND

Suppléante : Kelly PAULME
Suppléant : David BOURDEIX
Suppléant : David GAUTRET

ÉCOLE (affaires scolaires) :

Philippe RIOT
 Kelly PAULME
 Yohan RIDOUX et Pierre BAYLE (suppléants)

AGRICULTURE ET FORETS, DEPOTS DE BOIS :

Alain BERTRAND
 David BOURDEIX
 Jérôme LEGAY
 Yohan RIDOUX

LOGEMENTS ET SALLE COMMUNALE :

Kelly PAULME
 Pierre BAYLE

TOURISME, SPORT, LOISIRS, PAYSAGES :

Alain BERTRAND
 Thierry PERONNE
 Kelly PAULME
 David GAUTRET

FLEURISSEMENT ET DÉCORATIONS :

Alain BERTRAND
 Claire PEYRATOUT
 Pascale HAURY
 Pierre BAYLE

La Commission LISTE ELECTORALE



Jérôme LEGAY
 Alain LECARDEUR (délégué de l'administration)
 Michel LEGAY (délégué du procureur)
 Michel HAURY

La commission ARTISANAT ET COMMERCES :

David BOURDEIX
 David GAUTRET
 Pierre BAYLE

BON à SAVOIR

Depuis le 1^{er} juillet, vous trouverez, dans le hall de la mairie

-  Un réceptacle à piles usagées,
 -  Ainsi qu'un petit contenant pour tout ce qui est du petit électroménager hors Service.
- ⇒ Ces points de collecte sont accessibles aux heures d'ouverture de la mairie

ETAT CIVIL**Naissance**

Mao RUBY	23 juillet 2022	BOISSIEUX
----------	-----------------	-----------

Mariage

PEGUILHAN Grégoire et SURYANI Suryani le 18 juillet 2022

Décès

Mr LETUR Claude	30 janvier 2022	Le BOURG
Mr LAGRANGE Jean Michel	8 février 2022	CHAUVERNE
Mr MARCILLAUD Roger	11 mai 2022	MANERBE
Mr DARRAS Frédéric	26 mai 2022	Le BOURG
Mr LEYLAVERGNE Michel	26 mai 2022	MONTSERGUE
Mme LEGAY Suzanne	15 juillet 2022	MORAS
Mr MEYMERIE Léon	15 juillet 2022	ARSOUZE

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 ET BUDGETS PRIMITIFS 2022

Les comptes administratifs 2021 :

Le compte administratif correspond à la clôture de l'exercice et enregistre l'ensemble des dépenses et recettes réalisées au cours de l'année. C'est un élément fondamental dans l'analyse des finances de la collectivité, puisqu'il permet de constater l'exécution du budget et de dégager le résultat pour le reporter sur l'année suivante.

Budget principal :

En fonctionnement, les dépenses ont été de 622.446,28 € - les recettes de 652.548,21

En investissement, les dépenses : 166.744,28 € - Les recettes : 173.962,04 €

Soit un excédent de fonctionnement de 30.101,93 € et un excédent d'investissement de 7.217,76 €

Budget de Chauverne :

Déficit de fonctionnement de 11.887,62 €. Déficit d'investissement : 93.186,60 €

Budget de Malmouche :

Excédent de fonctionnement de 4.908,77 €

Budget Assainissement :

Excédent de fonctionnement : 9.106,26 €. Excédent d'investissement : 600,00 €

Budget Chaufferie Fondation Devillechabrolle

Déficit de fonctionnement : 6.442,39 €. Excédent d'investissement : 12.571,33 €

Le budget primitif 2022

C'est le document qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes. Préparé et voté par le conseil municipal, c'est le maire qui en est l'ordonnateur, sous le contrôle du Trésor Public. Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 628.269,00 € et en investissement à 456.582,07 €.

(Pour mémoire, en 2016, il s'équilibrait en fonctionnement à 1.093.852 € et en investissement à 347.288 €)

La section de fonctionnement :

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et la mise en œuvre des actions décidées par les élus. On y trouve également les recettes fiscales, les dotations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des différents services.

Les dépenses de fonctionnement, d'un montant total de 628.269 € se décomposent comme suit :

- Charges à caractère général : Eau, assainissement, combustibles, carburant, fournitures diverses, entretien bâtiments, voirie, forêts, frais postaux, taxes foncières... : 222.886,26 € (317.100 € en 2016)
- Charges de personnel et frais assimilés : 290.259,00 € (314.593 € en 2016)
- Autres charges de gestion : indemnités des élus, travaux de voirie réalisés par Evolis... : 80.000 € (216.559 € en 2016)
- Intérêts des emprunts : 3.900 € (5.600 € en 2016)
- Subventions : 21.500 € (27.515 € en 2016)
 - AAPPMA (pêche) 500,00 €
 - CASTEL..... 3.000 €
 - ALCM (bibliothèque) 10.000 €
 - LES MOUSSUS 4.000 €
 - AUBERGE 4.000 €

- Participation aux budgets annexes : 20.483,86 €
- Virement à la section d'investissement : 79.839,88 €



Les recettes de fonctionnement :

D'un montant total de 298.269 € elle se décompose comme suit :

- ✓ Produits des services (coupes de bois, vente de concessions au cimetière, droit de place, camping, gîtes, gîte d'étape...) : 80.000 € (43.250 € en 2016)
- ✓ Impôts et taxes : 360.000 € (424.886 € en 2016). Le conseil municipal reconduit les taux des 2 taxes locales, sans changement par rapport à 2021 : taxe foncière : 36.05 %, et foncier non bâti : 31.44 %
- ✓ Subventions et dotations diverses (État, Département...) : 165.259 € (205.605 € en 2016)
- ✓ Revenus des Immeubles : 90.000€ (57.566 € en 2016)

La section d'investissement :

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à 456.582,07 €.

Les principales dépenses seront les suivantes :

- ✓ Remboursement de la dette pour 75.200 €
- ✓ Couverture du déficit reporté : 208.782, 07
- ✓ Travaux de bâtiments (Ancienne Gendarmerie, salle Guillaumin):112.800 €
- ✓ Réserve en cas de panne de matériel ou d'urgence : 2000,00 €

Les principales recettes d'investissement sont :

- ✓ Subventions pistes forestières et chaufferie : 97.600 €
- ✓ Excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de 139.342,19 €
- ✓ Projet de vente de bâtiments : 88.000 €
- ✓ Cautionnement logements : 1.000 €

Budget primitif de CHAUVERNE :

Le budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de 155.066,11 € et en investissement à 3174,33 €

Budget primitif de MALMOUCHE :

Le budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de 79.727,09 € et en investissement à 2.174,36 €

Budget primitif ASSAINISSEMENT :

Le budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de 27.754,99 € et en investissement à 46.700,00 €

Budget primitif CHAUFFERIE :

Le budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de 19.483,86 € et en investissement à 108.747,52 €



L'agenda des associations

Agenda des Moussus du Thaurion

Les **balades du mercredi** reprennent à partir du 20 juillet –circuit de 3 à 5 km accessible à tous – rendez-vous à 14h30 à Saint-Pierre Chérignat-pas d'inscription nécessaire. La première balade ira à la découverte de la **Pierre branlante**

Du **8 au 12 août** à Saint-Martin Sainte-Catherine : mise en place du parcours sonore « Le chemin des musiciens » : Nettoyage du chemin avec en parallèle la mise en place d'un atelier pour les enfants (à partir de 6 ans) pour créer des sculptures sonores

Ces activités vous intéressent ? Renseignements et/ou inscription auprès des moussus en appelant Sarah au 06 41 08 99 81 ou par email : lesmoussus@hotmail.fr

Programme de la fête du 15 août –Activités festives pour tous, organisées par les associations du village (CASTEL, Les moussus du Thaurion, les lecteurs de Châtelus et l'Auberge).

Au programme :

- Concours de pêche (route de l'usine) inscription à partir de 7h00
- Brocante et vide grenier dans le bourg
- Concours de château de sable, de 14 heures à 16 heures à la plage
- Promenades à poney avec « Les Paladins de Saint Agnan » du Châtenet en Dognon à la plage
- Maquillage pour tous les âges (le bourg) de 10 heures à 16 heures
- A ne pas manquer : spectacles de bulles géantes
- Concert LES ALLIGATORZ de 15h30 à 17h30 à l'Auberge
- Pour les plus jeunes : pêche aux canards et vente de barbe à papa
- Concours de pétanque (champ de foire)
- Illustratrice caricaturiste de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- Exposition de photographies de Michel HAURY à la bibliothèque
- Groupe pop et variété française « Fréquence M » à partir de 18 heures à l'Auberge
- Pour se restaurer : saucisses, andouillettes et frites à la buvette, salades composées, popcorn et glaces à l'italienne à l'Auberge
- DJ BANBAN animera la fin de soirée à partir de 19 heures

À venir :

L'association Châtelus-le-Marcheix historique organise la première édition du trail des gorges du Thaurion, le **dimanche 11 septembre 2022**.

Deux parcours inédits uniquement sur la commune pour 10 et 25 km. Inscription sur la page facebook de l'association.

Cette journée sera l'occasion de participer en famille ou entre amis des animations sur place : structures gonflables, food truck, buvette, barpapapa et des lots à gagner sur cette journée. Venez nombreux pour partager un moment de convivialité.

ASSOCIATION DES LECTEURS DE CHATELUS LE MARCHEIX

Samedi 17 septembre, 10 Heures : balade commentée sur le patrimoine du bourg de Chatelus. À l'issue de la promenade, présentation de l'exposition de Mme TRANCHART « Les Maçons de la Creuse », originaires de Chatelus le Marcheix et des communes environnantes partis travailler à Reims et dans l'Aisne.

Vendredi 23 septembre, 15 heures : Conférence - Mme TRANCHART expliquera toutes les recherches qu'elle a faites pour son exposition. Intervention de Mme FROISSART quant à l'histoire de la Famille RAGOT de Villechabrolle, migrants dans la Marne.

CABINE A LIVRES

L'Association rappelle qu'une cabine à livres est à votre disposition dans le bourg. Cet espace gratuit de retrait et de dépôt de livres et de périodiques, situé place des Migrants, est d'accès libre et permanent au public, sans inscription ni engagement d'aucune sorte des lecteurs, emprunteurs ou déposants. Vous pouvez prendre ou déposer un ou plusieurs livres.

Toutefois, nous vous remercions de ne pas déposer directement vos cartons de livres dans cette cabine. En effet d'autres structures seraient heureuses de recevoir vos ouvrages :

- **La Ressourcerie** 49 Les planèzes – 23400 BOURGANEUF - 05-55-64-14-40
- **RECYCLABULLE** · 13 rue Hyacinthe Montaudon 23300 La Souterraine - 05-55-99-27- 95 et 33 route du Prat 23000 Guéret - 05-55-41-49-83
- **Communauté Emmaüs 87** Moulin de la Ribière 87480 St Priest Taurion - 05-55-39-74-40 ·

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

LES ARTISANS ET COMMERCANTS DE VOTRE COMMUNE

À chaque numéro, nous vous proposons de découvrir les talents des artisans et commerçants de notre commune.

L'AUBERGE

Vous pouvez commander d'excellentes pâtisseries maison et des plats à emporter le samedi. Vous pouvez également commander gâteaux et plats pour vos événements privés. Quand les jours meilleurs reviendront, la salle rénovée de l'auberge pourra accueillir ces mêmes événements.

Numéro de téléphone : 05 55 64 07 30

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Marché tous les lundis de 18h à 19h30 :

- Marion, Chèvrerie du Ménérol (Saint Martin Sainte Catherine) : fromage de chèvre, caillade
- Nadine, GAEC de chez Combeau (Saint Sulpice Laurière): oeufs, poulet, viande de boeuf, saucisses
- Gwendoline, GAEC des Sources (La Jonchère St Maurice) : fromage de vache, beurre, crème
- Jackson (Les Billanges) : légumes
- Guillaume (La Jonchère St Maurice) : miel
- Le Cabas de Pierrine, épicerie associative (Saint Martin Sainte Catherine) : huile, vinaigre, vin, pâtés de canard et de porc, pâtes, sucre, sel, crèmes, ...
- Serge et Janneke, Verger du Mas Bellanger (Saint Pierre Chérignat) : jus de pomme, confitures, petits fruits, tomates cerise
- Elise, Le Jardin des Syrphes (Châtelus le Marcheix) : légumes
- Carine, Le Verger de Veix (Saint Pierre Chérignat) : myrtilles, confitures
- Estelle, Le Jardin forêt du Petit Chavanat (Saint Laurent les Églises) : tisanes, herbes fraîches et séchées, sel aux herbes, fleurs comestibles
- Thierry, Ferme du Prévert (Maisonnières) : fromage de vache, yaourts, fromage blanc, riz au lait, confiture de lait
- Aurélien et Pierre, Brasserie Brâm (Saint Laurent les Églises) : bières
- Isabelle, Caro, Arnaud et Aurélien, La Lanterne (Saint Goussaud): pains, pizzas, gâteaux, gâteaux secs, ...

Ils ont bien grandi

Reconnaissez-vous les habitants (et habitués) de Châtelus sur ces photos du siècle dernier ? Les photos ont été prises à l'occasion de fêtes du 15 août

